



263 Rue de Paris Case 550
93515 MONTREUIL cedex
Tél : 01 55 82 87 37 – Fax 01 55 82 87 38
E-mail : cgtpolice@cgt.fr
Site Internet : www.police.cgt.fr

Manifestation du 9 avril à Paris vécue par des collègues de terrain

Lors de la dernière manifestation parisienne du samedi 9 avril 2016 entre République et Nation, dès 14h00, toutes les forces employées ont été averties sur les ondes qu'en tête de cortège un point de rassemblement d'activistes violents était localisé boulevard du Temple avec une camionnette munie d'un drapeau « pirate ».

Les autorités ont laissé partir la manif de République malgré la présence de groupuscules violents anarchistes cagoulés. Aucune action n'a été menée pour empêcher la progression vers Bastille puis vers Nation de ce groupe de casseurs.

À Bastille, un officier CRS a reçu un tir de mortier feu d'artifice tiré par ce groupe dans une jambe : plaies saignantes et profondes. Cet officier est transporté par les sapeurs pompiers.

À Nation, les casseurs démontent la chaussée et le mobilier urbain pour les jeter sur des compagnies d'intervention et des gendarmes non protégés par des grilles.....

Où sont les moyens de la DOSTL ? Tels que des barres ponts et les lanceurs d'eau, qui auraient pu éviter aux malheureux collègues des compagnies d'intervention de se faire bombarder pendant plus d'une heure.

Plusieurs blessés parmi les collègues des compagnies d'intervention, qui auraient pu être évités si des moyens de protections existants avaient été utilisés. Merci à la haute hiérarchie, bien au chaud dans des bureaux, de se soucier du sort des fonctionnaires de police sur le terrain...

Ensuite, consigne est donnée de laisser partir les manifestants par petits groupes pour vider la place de la Nation puisqu'aucune action de maintien de l'ordre n'est ordonnée pour contenir, encercler et interpellier les casseurs. Ces derniers se fondent donc dans la foule des manifestants lambda pour quitter la place de la Nation par le boulevard Diderot, de bloquer celui-ci par de nombreuses barricades érigées avec des poubelles, barrières de chantiers et matériels de canalisation très volumineux, empêchant ainsi une progression rapide des véhicules de police....qui auraient pu éventuellement les poursuivre.

Nouvelle consigne : se rendre à Bastille puisque les casseurs, qui ont quitté Nation au nez et à la barbe des collègues, s'y regroupent avant de disparaître après de multiples dégradations.

Tout a été fait pour ne pas inquiéter ces casseurs du début jusqu'à la fin de la manifestation et ce ne sont pas les 140 grenades mp7 lancées place de la Nation qui ont eu le moindre effet pour les contrer efficacement et permettre à la manifestation de se dérouler sereinement.

Toujours ce même samedi, plus tard dans la soirée dans le quartier République, une compagnie de CRS est stationnée boulevard Magenta. Vers 22h45, la station directrice parisienne l'avise qu'un groupe de 200 à 300 anarchistes arrivant de la gare du Nord justement par le boulevard Magenta pour rejoindre la place de la République.

Ordre lui est donné de se déplacer à l'opposé de son emplacement et de stationner boulevard Voltaire....

Encore une fois la hiérarchie préfère éviter toutes confrontations.

Ces individus ont rejoint sans encombre la place de la République et ont vu leurs rangs grossir avec des recrues supplémentaires récupérées parmi les plus virulents du rassemblement "nuit debout" déjà sur place.

Cette « joyeuse bande » est ensuite tombée sur les collègues et n'a pu être repoussée qu'avec l'aide de quelques gendarmes mobiles.

Enfin, au lieu de les pourchasser et de les interpeller, pour disperser ce groupuscule ultra violent, la compagnie de CRS a été libérée sur le champ et sommée de quitter les lieux....

Ces individus ont ainsi pu quitter l'avenue de la République et l'avenue Parmentier pour rejoindre la rue Keller, lieu de résidence du premier ministre. Sur le chemin, ils ont au passage saccagé le commissariat du 11e et de nombreux commerces.

Enfin, des mesures ont été prises pour défendre le domicile du premier ministre !

La défense d'intérêts particuliers au détriment de l'avantage de tous ?

La CGT-Police constate qu'une fois de plus les forces de l'ordre ont servi à protéger les intérêts particuliers de certains.

En effet, **les policiers n'ont pas été autorisés (et on ne leur a pas donné les moyens) à intervenir pour protéger les manifestants pacifiques, les commerçants, les collègues, des biens, un commissariat... Par contre, pour protéger le domicile du premier ministre, là, tout à été fait.**

La CGT-Police ne peut que rappeler la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, en son article XII : "*La garantie des droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique : **cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.***"

L'État responsable

Article 223-7 du Code pénal

Quiconque s'abstient volontairement de prendre ou de provoquer les mesures permettant, sans risque pour lui ou pour les tiers, de combattre un sinistre de nature à créer un danger pour la sécurité des personnes est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Article 322-3 du Code pénal

L'infraction définie au premier alinéa de l'article 322-1 (la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui) est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende, lorsqu'elle est commise par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice.

La CGT-Police ne peut que suggérer aux victimes de l'inaction de l'État à porter plainte.

Le gouvernement a peut-être peur que l'on suive l'exemple des policiers italiens, qui ont retiré leur casque antiémeute, lundi 9 décembre 2015 à Turin, en signe de solidarité avec les « *forconi* » (« fourches »), ces manifestants venus de tous les horizons pour dénoncer la politique d'austérité.



Nos collègues italiens ont été acclamés par la population, un exemple à suivre par nous, homologues du pays des Droits de l'Homme.

Une base de revendications communes à tous les salariés

Le mouvement social ne se gagnera pas pour nous policiers, en faisant des manifestations à quelques centaines dans notre coin. Non, il se fera avec les mouvements sociaux en cours.

Nous sommes tous des salariés avec les mêmes revendications :

- Augmentation des salaires ;
- Des moyens pour effectuer correctement son travail ;
- Un respect de la vie privée et familiale ;
- Embaucher du personnel pour éviter les cadences infernales.

La CGT-Police demande plus particulièrement pour notre institution :

- Retrouver un sens humain à notre métier, à savoir protéger la population et non remplir des statistiques, qui ne traduisent que les besoins de communication politique du moment ;
- Une exemplarité de la haute hiérarchie ;
- Un respect des textes en vigueur (dignité humaine, discrimination, harcèlement...);
- Une transparence et une objectivité pour les mutations et les avancements ;
- La fin des sanctions disciplinaires arbitraires ;
- La fin des enquêtes sur la police par la police afin de privilégier et garantir la neutralité.

Vous voulez vous organiser et agir concrètement sur votre quotidien, dans le respect des valeurs de la République ? Contactez la CGT-Police



Montreuil le 13 avril 2016